



Collaboration intercantonale dans l'Arc jurassien

Santé : volonté de renforcer les coopérations à l'échelle BEJUNE

Les trois conseillers d'Etat en charge de la santé des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel se sont rencontrés le vendredi 28 novembre 2008 à La Chaux-de-Fonds, sur le site de l'Hôpital neuchâtelois (HNe) de la Chrysalide. À cette occasion, ils ont fait le point sur les collaborations entre les trois cantons dans le domaine sanitaire et ont convenu de renforcer leur coopération en vue des échéances majeures qui se profilent, en particulier dans le domaine de la planification hospitalière. Le prochain objectif réside dans la définition d'un centre de référence en soins palliatifs pour l'ensemble de l'Arc jurassien. C'est la deuxième fois qu'une telle rencontre a lieu et les conseillers d'État ont décidé de se retrouver une fois par an au moins.

Les conseillers d'Etat Roland Debély (Neuchâtel), Philippe Perrenoud (Berne) et Philippe Receveur (Jura) ont notamment échangé sur les réformes hospitalières en cours dans leurs cantons et ont examiné les perspectives de collaborations futures. En effet, la révision de la LAMal sur le financement hospitalier adoptée par les Chambres fédérales à fin 2007 oblige les cantons à envisager des collaborations jusqu'ici inhabituelles, à l'échelon régional. Il s'agit dès lors d'anticiper ces changements du fait des enjeux cruciaux qui en résultent.

Le prochain projet de coopération qui devrait se concrétiser dans le domaine hospitalier à l'échelon BEJUNE est la mise sous toit d'une convention par laquelle les trois cantons concernés reconnaissent l'HNE, site de la Chrysalide, comme centre de référence en soins palliatifs pour l'ensemble de l'Arc jurassien, alors qu'il ne l'est actuellement que pour Neuchâtel. L'impact de la réorganisation des activités médicales sur les sites de soins aigus somatiques du canton de Neuchâtel, décidée début 2008, relativement à la convention JU-NE de libre accès au site de La Chaux-de-Fonds pour les habitants des Franches-Montagnes a également été évoqué.

La manifestation la plus avancée de collaboration BEJUNE dans le domaine sanitaire concerne le dépistage du cancer du sein par mammographie. En effet, les cantons de Neuchâtel et du Jura ont eu le plaisir d'accueillir courant 2008 le canton de Berne au sein de l'association qu'ils ont créée il y a de cela plus de deux ans pour promouvoir, organiser, gérer et mener à bien sur leur territoire un programme de dépistage du cancer du sein. Son activité s'étendra désormais, à titre pilote pour le canton de Berne, au Jura bernois. Les premières mammographies y seront réalisées début janvier 2009.

Les trois cantons se sont félicités du caractère fructueux de cette collaboration et ont discuté des perspectives de développement d'un tel programme à l'ensemble du canton de Berne. Ils ont également formulé l'espoir que le Département fédéral de l'intérieur ancrera définitivement dans la législation sur l'assurance-maladie la prise en charge par les assureurs des frais inhérents aux mammographies organisées dans le cadre d'un programme de dépistage systématique, disposition provisoire venant à échéance à fin 2009.

Enfin, les trois cantons ont fait le point de situation des numéros d'urgence pour le service médical de garde 144 et ont discuté des perspectives de collaboration ouvertes en la matière dans le cadre des réflexions qui sont menées à ce sujet au niveau national.

Personnes de contact :

M. le conseiller d'Etat Philippe Perrenoud, directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, 031 633 79 00.

M. le ministre Philippe Receveur, chef du Département de la Santé, des Affaires sociales et des Ressources humaines du canton du Jura, tél. 032/420 51 03.

M. le conseiller d'Etat Roland Debély, chef du Département de la santé et des affaires sociales du canton de Neuchâtel, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 1^{er} décembre 2008